

Vivre au travail



Les filles restent minoritaires dans les formations en apprentissage. Elles ne représentent que 35 % des effectifs

Contre le chômage, l'apprentissage fait recette

Emploi. En 2005, la Région avait fixé comme objectif 50 000 apprentis à l'horizon 2010. Un chiffre qui ne sera pas tenu même si la formule reste attractive pour les jeunes

Transformer des connaissances en compétences. C'est toute la force de la formation en apprentissage. Une aubaine que les 7 379 apprentis du Rhône ont su saisir en 2009. « L'apprenti est salarié de l'entreprise. Ce n'est pas un stagiaire à qui l'on a confié une mission mais bien un employé à part entière chargé d'exercer une fonction », explique Yves Cimbaro, directeur de Forma Sup (centre de formation des apprentis de l'enseignement supérieur) et de l'Ifrir (CFA du CAP au bac +2). Le jeune, âgé de 16 à 25 ans, peut se faire une première expérience professionnelle qui l'amènera à la fin de ses études à chercher directement un deuxième emploi. L'entreprise, elle, bénéficie d'un salarié dont elle peut tester ses capacités au quotidien ou presque. Pour autant, en temps de crise, l'apprentissage est l'un des premiers postes impactés. Des frais trop importants et une rentabilité pas toujours au rendez-vous seraient en cause. Mais qu'en est-il alors du côté des jeunes ?

Bon À SAVOIR

> **Les hommes en force**
Dans le Rhône, l'apprentissage séduit 64,96 % de garçons contre 35,04 % de filles

> **Les apprentis privilégient les grandes entreprises**
Sur l'ensemble du département, les apprentis sont 42 % à intégrer des entreprises de 250 salariés

Inquiets face à un avenir peu prometteur certains préfèrent poursuivre des études sans passer par la case « apprentissage », d'autres choisissent tout de même la formule école-entreprise, mais la difficulté à trouver un patron reste forte. L'offre et la demande sont variables : dans l'agri-

Répartition des contrats dans le Rhône* selon le niveau de diplôme en 2007-2008



* (hors Villefranche) (hors Chambre de Métiers et de l'Artisanat)
et plus ; 27 % dans les TPE de 0 à 9 salariés, 24 % dans les entreprises de 10 à 49 salariés et 7 % dans les PME de 50 à 249 salariés.
Source : CROCI Rhône-Alpes

culture, le sport et les espaces verts, les apprentis ont dû ramer cette année pour trouver une entreprise. Dans la métallurgie c'est le contraire, les employeurs ont eu du mal à attirer les jeunes.

Par ailleurs, on assiste à une transformation des formations proposées. Si

auparavant la formule école/entreprise concernait principalement les formations de niveau CAP, depuis dix ans se sont les filières d'enseignement supérieur qui ont largement développées leur offre en fonction des besoins du département. Les secteurs porteurs sont le bâtiment, l'immobilier, l'architecture, le commerce, la chimie et la plasturgie, l'hôtellerie-restauration, le tourisme ou encore l'administration, la banque et la gestion. Reste que ce succès doit être relativisé car la formule concerne encore un nombre restreint d'étudiants : les contrats d'apprentissage continuent bien de séduire les 18-20 ans. Néanmoins, la formule reste un excellent moyen de préparer les métiers de l'artisanat. La Chambre de Métiers et de l'Artisanat a ainsi enregistré 3 431 contrats d'apprentissage en 2009. « Les secteurs du bâtiment, de l'alimentation, des services et de la coiffure sont pourvoyeurs d'emplois en apprentissage », assure Jean Poulet, directeur de la formation à la Chambre de Métiers. Il remarque une demande de jeunes plus qualifiés : « Si on recherche des ingénieurs, des bac + 5, cela est essentiellement dû aux technologies, de plus en plus sophistiquées. Dans l'automobile, les évolutions sont rapides. En revanche dans le bâtiment, les produits et le savoir-faire ont une durée de vie beaucoup plus longue ».

Julia Beaumet

> NOTE :

La 4^e édition du Salon de l'Apprentissage aura lieu les 5 et 6 mars au Palais du Commerce à Lyon

« Un tel cursus devrait être obligatoire »



Gilles Bourdeau, opticien, fait appel à des apprentis

Développer l'apprentissage afin de pérenniser la profession. Tel est le credo de Gilles Bourdeau, opticien, dans le 2^e arrondissement de Lyon. Pour ce professionnel de la vue, l'apprentissage permet notamment à un jeune de « s'élever grâce à l'obtention d'une qualification ». En sélectionnant ses apprentis, il donne la priorité aux jeunes en échec scolaire. Dès qu'il le peut, Gilles Bourdeau intègre définitivement ses propres apprentis à son équipe : « évoluer ensemble pendant deux ans permet de définir le caractère de la personne, sa manière de travailler, ses appréhen-

sions. Le jeune, à la fois élève et salarié est immédiatement plongé dans le monde du travail. Il a des horaires à respecter, des collègues qui ne sont pas des copains. Il se frotte également à la clientèle. Ce sont d'excellentes conditions d'apprentissage. Pour moi, ce cursus devrait être obligatoire pour tous ceux qui souhaitent travailler dans le commerce ». Par ailleurs, l'apprenti observe souvent un grand respect envers son maître de stage. C'est ce dernier qui lui transmet toutes les ficelles du métier. Parfois, le « patron » est aussi là pour soutenir le jeune dans sa cons-

truction personnelle et professionnelle : « lorsque l'on rencontre un problème avec l'apprenti, on en discute avec ses parents ». Dans ce commerce, les salariés travaillent le samedi et les tâches ne sont pas toujours aisées : « se couper ou se brûler un doigt en taillant un verre dans l'atelier est fréquent au début. L'apprenti doit aussi accepter de travailler les samedis. Il arrive alors que le jeune ne supporte pas la charge de travail ». Mais que l'on se rassure, au cours de sa carrière, Gilles Bourdeau a vu défilier plusieurs jeunes pour qui il garde une certaine sympathie : « j'ai

accueilli dans ma boutique une jeune fille, déjà titulaire d'un CAP coiffeuse mais qui souhaitait se réorienter. Elle a passé un BEP optique - lunetterie avant d'intégrer une année de remise à niveau à l'école d'optique pour finalement réussir son BTS d'optique. Aujourd'hui, elle travaille en Nouvelle-Calédonie ». Mais l'opticien qui a repris l'affaire familiale avec son frère en 1992 ne s'arrête pas là. Avec quelques-uns de ses 19 salariés, il s'investit également dans la correction des épreuves du BEP optique-lunetterie.

J.B.